



*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

La Loi canadienne de protection de l'environnement ne protège pas nos écosystèmes de la contamination des animaux génétiquement modifiés

Sutton et Halifax, le 26 octobre 2020 – Aujourd'hui est lancée une pétition⁽¹⁾ sur le site de la Chambre des communes qui vise à protéger adéquatement les écosystèmes canadiens de la contamination des animaux génétiquement modifiés. Vigilance OGM et Nature Canada, appuyés par Mme Pauzé, porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement, demandent que la partie 6 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), qui régie les « substances biotechnologiques animées », soit adéquatement modernisée.

« Le Canada est le premier pays au monde à autoriser la production commerciale et la consommation d'un animal génétiquement modifié (GM), le saumon. Il est inquiétant de voir que la LCPE ne permet pas de contrer les menaces que représentent ces animaux sur la biodiversité, mais aussi sur les droits autochtones », s'indigne Thibault Rehn, coordonnateur de Vigilance OGM.

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique a reçu comme mandat de moderniser la LCPE qui date de 1999. Comme la pétition le demande, la modernisation de la partie 6 devrait inclure en priorité : la transparence de la science sur laquelle se base l'acceptation du gouvernement, la consultation éclairée des communautés autochtones ainsi que la transparence pour les consommateurs via l'étiquetage obligatoire de ces produits.

Cette pétition est très importante puisque le gouvernement semble vouloir apporter uniquement des révisions mineures à cette loi qui date de plus de 20 ans. « C'est une erreur ! Au cours des vingt dernières années, les biotechnologies ont connu de grands changements, comme la technologie CRISPR. De plus, la réflexion sur la biodiversité et les droits des populations autochtones a changé de façon spectaculaire, ce que la modernisation doit refléter », s'inquiète Mark Butler, conseiller en chef à Nature Canada.

Nouveaux sondages

Début septembre, deux nouveaux sondages ont été réalisés par la firme Léger sur les enjeux entourant les organismes génétiquement modifiés. Le premier⁽²⁾ indique que 85% des Québécois.es sont d'avis que le gouvernement doit rendre obligatoire l'étiquetage obligatoire des OGM et que cet étiquetage ne devrait pas être laissé à la discrétion des entreprises (comme c'est le cas actuellement). « Quand la très grande majorité des citoyen.ne.s exigent l'étiquetage depuis tant d'années, il est désolant de voir que les gouvernements du Canada et du Québec le refusent toujours », déplore M. Rehn.

Au-delà de l'étiquetage, le second sondage⁽³⁾ révèle que 78 % de Canadien.ne.s ne sont pas prêt.e.s à manger du saumon génétiquement modifié. Il peut y avoir de nombreuses raisons derrière ce chiffre, comme des considérations environnementales, sanitaires, éthiques ou religieuses. Les choix portés par le gouvernement révéleront qui, des consommateurs ou des industriels, il souhaite protéger.

- 30 -

Plus d'informations :

Laure Mabileau, Vigilance OGM - 438 395-6121 ou communication@vigilanceogm.org

Marc Butler, Nature Canada - 902 266-5401 ou mbutler@naturecanada.ca

- (1) [Lien pétition : Chambre des communes e-2877 \(Environnement\)](#)
- (2) [Études sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés. Léger marketing, septembre 2020](#)
- (3) [Étude sur le saumon génétiquement modifié. Léger marketing, septembre 2020](#)